



Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

La question se pose en regard de l'attaque perpétrée contre la station radio et télévision de Viva à Fianarantsoa, au petit matin du samedi 8 août 2015, par des éléments encagoulés et armés en tenue militarisée. Certes, il n'y a pas eu mort d'hommes, le pays n'est pas en guerre, mais la menace envers des journalistes malgaches est réelle. A propos de la protection des journalistes, le Conseil de sécurité de l'ONU a pourtant adopté la résolution 2222 (2015). De quoi s'agit-il et Madagascar, sous ce régime Rajaonarimampianina, est-il un pays partie prenante, oui ou non?

En effet, en relation avec, donc, cette attaque relatée par tous les journaux nationaux de ce lundi 10 août 2015, que stipule l'article 10 de cette résolution 2222 du 27 mai 2015 du conseil de sécurité (CS/11908)?

Le Conseil de sécurité,

Ayant présent à l'esprit que la Charte des Nations Unies lui assigne la responsabilité principale du maintien de la paix et la sécurité internationales, et soulignant qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir et régler les conflits,

(...)

10. Rappelle que le matériel et les installations des médias sont des biens de caractère civil et, en tant que tels, ne doivent être l'objet ni d'attaques ni de représailles, tant qu'ils ne constituent pas des cibles militaires ;



Fatma Samoura et le non-devoir de réserve

No comment comme on dit... Mais le président Hery Rajaonarimampianina veut se mettre au-dessus de tout. Même de ce «*détail*» universel... Mais n'est-il pas le Chef suprême des forces armées malgaches qui utilisent des mercenaires locaux? Il devra attendre mort d'hommes pour se réveiller alors. Car la présence massive d'éléments armés à Fianarantsoa ne dit rien qui vaille. C'est pour maintenir l'ordre ou casser de prévisibles manifestations populaires post-électorales prévisibles tout autant. Surtout après la déclaration peu diplomate de Fatma Samoura, représentante résidente du Programme des Nations Unis pour le développement :

« *Les Malgaches DOIVENT* »
« *accepter les résultats des élections*» »

. Sinon, quoi?

Jeannot Ramambazafy